

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 61 (1932)

Heft: 4

Rubrik: L'Intronisation du Sacré-Cœur dans les écoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Intronisation du Sacré-Cœur dans les écoles

En novembre 1930, les instituteurs et institutrices du Bas-Valais ont pu lire dans l'*Ecole primaire*, organe de leur Société d'éducation, l'article écrit pour eux, par un professeur du Collège de Sion et intitulé : Laissez venir à moi... Après avoir intronisé le Sacré-Cœur dans sa propre classe, ce maître invite ses collègues à rendre au Christ-Roi le même hommage d'adoration, de confiance et d'amour.

Que l'on se garde bien de croire que le Valais ait attendu jusqu'à ce jour pour faire l'intronisation du Sacré-Cœur dans ses écoles. Bien avant cette année, un certain nombre de classes et beaucoup de familles s'étaient déjà consacrées solennellement au divin Cœur.

Mais le bel acte de consécration propre aux écoles et publié dans le *Bulletin pédagogique* du canton de Fribourg peu de temps après le décès de M. l'abbé Dessibourg, ancien directeur de l'Ecole normale d'Hauterive, n'était pas entre les mains des maîtres et des maîtresses du canton du Valais. Un bon nombre d'entre eux l'ont connu depuis et l'ont accueilli, eux aussi, avec plaisir. Dès lors, l'intronisation dans les écoles a pris un nouvel élan.

Plusieurs professeurs du Collège de Sion ont souhaité recevoir le document commémoratif de l'intronisation, afin de le placer dans leur salle de classe, à côté de l'image du Sacré-Cœur. La Direction générale à Braine-le-Comte (Belgique) a répondu à leur désir en éditant pour les écoles, en français et en allemand, un document dont le texte et la décoration sont fort bien réussis. Les écoles du Valais sont heureuses de le garder en souvenir de l'intronisation, et déjà, on peut le voir dans quelques classes du canton de Fribourg. Car le nombre des écoles fribourgeoises qui se consacrent solennellement au Sacré-Cœur continue à grandir. Citons en passant les sept classes de Wünnewil, l'école des filles de Bussy et celle de Billens. Voici ce qu'on a écrit au sujet de cette dernière :

« Le 9 mai 1930, grande fête dans notre modeste école. Le soleil est dans tous les cœurs malgré la pluie continuelle. C'est que tout ce petit monde d'écoliers a préparé l'intronisation du Sacré-Cœur par beaucoup de petits sacrifices. Or, les sacrifices, chacun le sait, sont une source de vraie joie. Pendant plusieurs jours, l'animation fut grande. Les chers petits arrivaient en classe avec des branches de feuillage, des bougies, même des clous et de la ficelle pour attacher les guirlandes.

« Un joli détail à propos des bougies. Défense avait été faite de demander des sous à maman : il fallait se priver de friandises, ouvrir sa tirelire, bref, ne rien demander à personne ! Or, un soir, en rentrant d'une course, la maîtresse voit un groupe de petits garçons, assis au bord de la route, et gravement occupés à tirer... des escargots !

— Que faites-vous là ?

— Mademoiselle, on cherche des coquilles, et puis on va les vendre pour avoir l'argent des bougies. C'est 10 centimes le kilo. Quand les coquilles sont grosses, il en faut moins : alors on les choisit. »

Les bougies arrivèrent en si grand nombre qu'il en reste encore une bonne provision.

« Le vendredi, 9 mai, à 4 heures, M. le Curé présida la touchante cérémonie. »

Comme on le voit, Fribourg et Valais ont à cœur tous les deux d'instaurer à l'école la royauté si bienfaisante du Sacré-Cœur et si nécessaire à l'heure où tant de périls menacent la jeunesse. Un bon nombre de maîtres et maîtresses

de ces deux cantons s'efforcent de conduire les jeunes âmes au Cœur de Jésus afin qu'elles puisent à cette source divine et incomparablement féconde tous les trésors de la vraie sagesse et de la science qui, selon le mot de Bossuet, doit se tourner en amour.

Puissent ces lignes encourageantes qu'on va lire, accentuer encore ce beau mouvement.

S. A.

Les instituteurs et les institutrices du canton de Fribourg liront avec intérêt, avec édification, les si pieuses et prenantes lignes de M. l'abbé C. G., un ami de l'Ecole normale d'Hauterive d'ailleurs, que les élèves de 1928 à 1930 connaissent et reconnaîtront :

« Qu'elle est encourageante pour nous, éducateurs, cette page de l'Évangile où Jésus nous est montré avec de petits enfants qu'il comble de caresses et de bénédictions. Comme elle doit nous donner une juste idée de notre mission ! Laissez venir à moi les petits enfants, dit le Maître, et voici que ces mêmes enfants sont confiés à nos soins pendant six, sept ou neuf mois de l'année.

Ce cri d'amour du Sauveur pour les petits retentit encore de nos jours à nos oreilles. Pie X l'a poussé au nom du Christ, quand il a bouleversé le monde spirituel par son décret pour la communion des enfants, et depuis quelques années, un fort mouvement se développe pour consacrer les écoles au Sacré-Cœur.

Ce n'est là, du reste, qu'un des aspects du règne social du Sacré-Cœur dans le monde et de l'intronisation dans les familles, qui a pris dans notre canton une réjouissante extension.

Eh bien ! je me suis demandé si nous, les éducateurs, qui sommes chargés de former la génération de demain, nous ne pourrions pas hâter un peu l'avènement de ce grand jour, qui, tôt ou tard, arrivera, où le Christ régnera vraiment sur la société.

L'Eglise célèbre depuis quelques années une fête spéciale en l'honneur du Christ-Roi, et nos prêtres nous ont expliqué que cette royauté de droit divin du Christ doit s'étendre sur les individus, les familles et la société. La voix de l'Eglise doit être entendue et il faut que ses directives soient suivies.

J'ai pensé que nous pourrions répondre à ses vœux en favorisant dans nos familles particulières et dans nos écoles l'intronisation du Sacré-Cœur.

L'intronisation du Sacré-Cœur ! — Eh oui ! cela me paraît si naturel.

Puisque Jésus aime tant les enfants, pourquoi nous, les éducateurs, ne les amènerions-nous pas vers Lui, ne l'établirions-nous pas le Maître absolu de la classe ?

Mais, me dira quelqu'un, si on fait l'intronisation du Sacré-Cœur dans les familles, cela suffit bien. Les enfants font avant tout partie de la famille.

— Eh oui ! Mais pendant l'année scolaire, les enfants passent une bonne partie de leur journée en classe. Pourquoi ne l'y passeraient-ils pas tout spécialement sous le regard et la protection du doux Sauveur, du « bon Maître » ? Nous autres, éducateurs, nous savons par expérience qu'une classe ne marche bien que si l'on y rencontre une atmosphère familiale, que si elle est une seconde famille. Et alors...

Nous sommes des maîtres chrétiens. A nous, plus qu'à tout autre, s'adresse le Père commun des fidèles, quand il recommande l'apostolat laïque. Or, par l'intronisation du Sacré-Cœur dans nos classes, nous prêchons d'exemple, et facilement nous suggérons à certaines familles l'idée de la faire aussi chez elles.

Sans doute, mais l'intronisation, c'est l'affaire du Curé et pas la nôtre.

D'accord, mais le Curé n'est pas seul tenu à faire le bien et à propager le

royaume de Dieu. Pourquoi ne le seconderions-nous pas de tout notre pouvoir ? Ne voyez-vous pas quelle beauté il y aurait dans cette démarche de l'instituteur ou de l'institutrice, demandant au Curé — tel un père, telle une mère de famille — de venir installer le Sacré-Cœur, maître absolu de la classe ?

— Dans ma classe se trouve déjà l'image du Sacré-Cœur.

Très bien, aimable collègue, c'est un pas de fait. Mais il ne suffit pas que l'image soit dans la classe. Il faut que Jésus y règne effectivement par son esprit. Il ne suffit pas de faire l'intronisation une fois : il faut vivre de cette intronisation ; il faut qu'elle ait une répercussion sur notre vie scolaire. Chaque année, au début de novembre, elle devrait être renouvelée d'une manière plus solennelle, puis tous les premiers vendredis, plus simplement et pourquoi pas tous les jours par une petite prière appropriée, comme la suivante : « Cœur Sacré de Jésus, Vous le Maître, bénissez nos études », ou d'autres semblables qui entretiendraient un contact quotidien entre nous, nos élèves et le Maître des intelligences et des cœurs ?

Ce faisant, nous répondrions certainement aux désirs ardents du Cœur de Jésus, et nous suivrions un mouvement qui va s'amplifiant chaque jour, et dont les heureux résultats nous sont assurés par la parole même du Christ : « Je bénirai les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée ».

En Colombie, nation catholique, écrit le R. P. Matéo, on a compris l'opportunité de l'intronisation dans les écoles ; aussi, le gouvernement, non seulement l'exige, mais fait renouveler la consécration tous les vendredis... « En citant cet exemple, nous n'avons point l'intention de mettre en cause notre gouvernement, mais qu'il soit permis de rappeler qu'en 1920, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Sion, dans une cérémonie à laquelle officiellement le Conseil d'Etat prenait part, a consacré notre cher Valais au Sacré-Cœur. Nous ne ferions donc que suivre l'exemple de nos autorités en demandant la consécration de nos écoles au Sacré-Cœur, ainsi qu'on vient de le faire dans plusieurs classes du Collège de Sion et dans nos deux Ecoles Normales de la capitale. »

N.-B. — Pour les formulaires, images et autres indications, prière de s'adresser à MM. les Révérends Curés, qui trouveront tout ce qu'il leur faut au Secrétariat des œuvres du Sacré-Cœur, à Fribourg (Suisse).



A propos de nos manuels d'instruction religieuse

Echo d'une conférence.

Depuis longtemps, maîtres et maîtresses de l'enseignement primaire souhaitaient la parution du manuel annoncé pour le catéchisme du cours supérieur. Déjà le manuel destiné au cours moyen et au cours inférieur avait réjoui tous ceux qui s'occupent d'inculquer à nos enfants les notions élémentaires d'instruction religieuse. C'est avec quelque anxiété — faut-il le dire ? — que l'on attendait l'arrivée du nouveau livre édité à l'usage du cours supérieur. Et ce fut une très grande satisfaction que tous éprouvèrent à en prendre connaissance. Nous ne dénierons pas à l'ancien manuel les services longs et réels qu'il a rendus dans le diocèse ; mais tous les éducateurs qui peuvent en parler avec quelque expérience se doivent de recon-